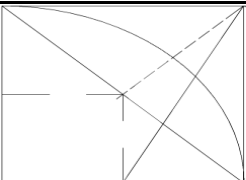


CTP Architectes 2021 Ordre des Architectes LR° S01312				PV		
PROCES VERBAL N° 4		Date de la visite :		Lundi 04/10/2021		
P1		Maître d'ouvrage : PALAVAS-LES-FLOTS		IND.00		
		Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre 34250 PALAVAS-LES-FLOTS				
Opération : ELEVATION DE LA CAPITAINERIE		Adresse : Port de plaisance de Palavas-les-Flots		Marché n° : 21POR06		
Maîtrise d'Ouvrage :		MAIL	TELEPHONE			
Représenté par :	Mr Gabaudan	dga@palavaslesflots.com	06 79 54 65 60	CONVOCATIC	Abs* n	
	Mr Jeanjean	portdepalavas@palavaslesflots.com	06 09 08 29 89			
	Mme Olivier	audrey.olivier@palavaslesflots.com	06 43 49 95 04			
Architecte :	Mr Cascales	cascales@architectes.org	06 09 71 23 25			
Coordonnateur SPS :	JMATEC	jma@imatec.fr	06 06 49 69 19			
Coordinateur SSI :	SO					
Bureau de Contrôle :	Mr Dadone	clement.dadone@btp-consultants.fr	06 46 70 77 47			
LOT	INTERVENANT	ENTREPRISE	MAIL	TELEPHONE	ETAT	
1	GROS ŒUVRE/FONDATION Mr DELPAPA Régis	Le MARCORY	clermont@marcory.fr	04 67 96 79 30 06 76 48 68 84	Exc	c 2
2	CHARPENTE METALLIQUE Mr MAROLLEAU Bertrand	CMA	bertrand.marolleau@cma34.com	04 67 78 17 80 07 77 00 48 23	Exc	c
3	COUVERTURE / BARDAGE Mr FERRIERE Laurent (IDEM)	CMA	bertrand.marolleau@cma34.com	04 67 78 17 80 06 25 35 08 40	Exc	c
4	MENUISERIES ALU. Mr MOUNITION Christian	FRANCE ALUMINIUM	france.aluminium@wanadoo.fr	04 90 22 19 88 06 12 34 06 91	Pre	c
5	PLATRERIE / Aménag. Int. Mr PELISSOU Gilles	SODAC	contact@sassodac.fr	04 67 03 38 38	Pre	c
6	PLOMBERIE & CVC Mr BOSC Anthony	CAMBORDE En.34	abosc.ce34@gmail.com	06 79 21 63 21 06 81 98 95 52	Pre	c
7	ELECTRICITE & SSI Mr GAYRAUD Eric	GAYRAUD	contact@gayraud-elec.fr	04 67 59 47 10 06 12 35 63 04	Pre	c 0
8	ASCENSEUR Mr CROS Guilhem	CFA Division NSA	Guilhem.cros@ascenseurmsa.fr	04 90 81 11 50 06 61 68 44 04	Abs	c 3
9	SERRURERIE IDEM Lot 02 & Lot 03	CMA	bertrand.marolleau@cma34.com		Pre	c
10	SOLS / MUR & PEINTURE	En cours				
11	INSTALLATION PV Mr HASNI Mohamed	EDISON	m.hasni@edison-energies.com	04 67 64 07 07 07 63 64 96 44	Abs	c 2
12	PLATELAGE Ext.	En cours				
13	FACADE	En cours				

Pre - Convoqué/Présent **Abs** - Convoqué/Absent **Exc** - Convoqué/ Excusé **NC** - Non convoqué **C** - Convoqué

Comptabilité d'absence aux réunions de chantier *

Abs*
n

L'absence d'observations écrites sur le texte des procès verbaux, dans un délai de 10 jours, sera considérée comme acceptation

CONVOCATION N° 5

DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER

LUNDI 11 OCTOBRE 2021 à 14:30

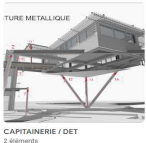
PROCES VERBAL N° 4

Semaine de préparation n°04 :

du 04 au 08 octobre 2021 / Semaine n°40

Les entreprises CFA Ascenseur et EDISON Photovoltaïque sont priées de se manifester avant la fin de la période de préparation pour remplir leurs obligations.

01	LE MARCORY / LOT 01 / GO - Fondations La maîtrise de l'ouvrage ne valide pas la proposition d'installation de chantier au RDC de la capitainerie. L'installation de la base de vie se fera conformément aux articles 2.6 du CCTP commun. Pour Mémoire (extrait 2.6.1 CCTP Commun) : <i>.../...L'entrepreneur doit présenter à la Maîtrise d'Ouvrage, la Maîtrise d'œuvre et au Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé, dans un délai de dix jours suivant la notification du marché, le projet de ses installations de chantier.</i> Extrait mémoire technique MARCORY en annexe (page 11 & 12)	AFR Fondation c.jalabert@afr-btp.fr
02	CMA / LOT 02, 03 & 09 Fournir l'état d'avancement des études EXE pour l'ensemble des lots :	
03	Pour l'ensemble des entreprises En attente de l'ensemble du dossier des fiches produits pour le visa de la phase EXE & agrément MOA* A NOTER : Conformément aux documents du mémoire technique rendu à l'appel d'offre, les entreprises doivent retourner et/ou compléter les fiche produits. Mr PELISSOU : Fiches produits et enchaînement des taches à transmettre Mr RAYNAUD : IDEM > Transmission groupée avec <arnaud.combres@gmail.com > Pour VISA BET fluide. Mr BOSC : Les entrées d'air, type auto réglable standard (EAG30N), ne sont pas compatibles avec les baies coulissantes de l'étage bureaux. > Transmission groupée avec <charlesbeaufort@outlook.fr > Pour VISA BET fluide. Mr MAROLLEAU : IDEM Mr MOUNITION : En attente des études CMA (charpente & bardage) pour proposer la technique de pose en vu du VISA ► En attente du PPSPS ► En attente du RETRO-PLANNING	

A	DOCUMENTS ANNEXES		
1	Extrait mémoire technique MARCORY		
Photos album WEB : PHOTOS du : Lundi 04/10/2021			
 https://photos.app.goo.gl/aG71Aj6qYzc52GABA			
	VISA :		
	FICHE D'AGREMENT DE PRODUIT N°		
		Réception (date)	
		Avis architecte	
		Avis contrôle	
		Avis MO	

3. METHODOLOGIE PROPOSEE EN REPONSE AUX CONTRAINTES DE L'OPERATION, ET EXIGENCES DEFINIES AU CCTP

3.1. METHODOLOGIE RELATIVE A LA PHASE DE PREPARATION DES TRAVAUX

3.1.1. LA PRÉPARATION ADMINISTRATIVE

Les études de prix sont analysées et montées par la chargé d'études Adeline BROUSSE.
Le dossier de candidature, et réalisation des documents administratif sont traitée par la secrétaire de travaux Anne LACROIX.
Au terme de l'étude, le métreur et le Gérant Régis DELPAPA bouclent le projet technique et financier.

3.1.2. LA PRÉPARATION TECHNIQUE

En cas d'attribution, le dossier est immédiatement pris en charge par la secrétaire de direction, Delphine VACHER. Les formalités administratives, déclaration de sous-traitant, autorisation de voiries, DICT et autres seront engagées.
Le gérant Régis DEL PAPA lance les études d'exécutions éventuelles et désigne le conducteur de travaux en charge du dossier.

3.1.3. L'INSTALLATION CHANTIER

Dès réception de son ordre de service, l'Entreprise établira, en relation avec le SPS, le Maître d'ouvrage et le Maître d'œuvre, un plan d'installation de chantier.

Ce plan indiquera notamment les flux des entrées et sorties du personnel, du matériel et des matériaux.

Ce flux fera l'objet d'une concertation avec les usagers et d'un fléchage in situ pendant la durée du chantier.

L'entreprise a bien intégré la zone dédiée au chantier suivant la représentation du plan de masse.

La base vie sera composée :

- D'un réfectoire,
- D'un vestiaire,
- D'un ensemble sanitaire.

L'entreprise prévoit l'aménagement, le repli et la location des bungalows pour une durée de 5mois.
L'entreprise prévoit également le nettoyage de ces locaux pour la durée du chantier.

L'entreprise établira les démarches administratives pour les raccordements en eau et électricité ainsi que le raccordement aux eaux usées.



L'entreprise a bien intégré qu'il n'y avait pas de compte prorata et que chaque entreprise devait l'évacuation de ses déchets. Pour cela L'entreprise possède ses propres véhicules pour acheminer ses compagnons.

L'entreprise profite de ce transport pour :

- Approvisionner les matériaux et matériels le matin,
- Evacuer les déchets en fin de journée.

Dans le poste installation de chantier, l'Entreprise a prévu aussi :

- Un panneau de chantier de 1.60mx1.20m,
- Une implantation des ouvrages de ce chantier par un géomètre DPLG,
- Des clôtures type Héras afin de délimiter la zone chantier,
- Un portail de 4m,
- Une signalisation adaptée.

Le chef de chantier et le conducteur de travaux seront responsables du bon état et du respect par les autres corps d'états de cette installation et ce du démarrage à la fin du chantier.

Ils seront aussi responsables du relationnel avec les personnes du site afin de s'assurer qu'aucune gêne intempestive ne soit causée par le chantier.

3.1.4. LA PRISE EN COMPTE DU PLANNING

L'entreprise a bien pris en compte le planning fourni au DCE et l'accepte.

Elle le joint signé au dossier.

Le chef de chantier sera présent tous les jours sur site pour gérer quotidiennement le planning et contrôler les travaux.

L'Entreprise organise tous les jours, des réunions de planning en interne, pour ajuster les éventuels besoins de personnels nécessaires.

3.2. MODES OPERATOIRES DES TRAVAUX

3.2.1. LES DÉMOLITIONS ET RÉSERVATIONS

Ceux-ci démarreront après réception du PV de consignation délivré par les Entreprises concernées.

Les gravats et poussières seront évacués journalièrement.

Le responsable de chaque équipe veillera à ce qu'un tri sélectif soit opéré en amont du chargement :

- Les inertes seront évacués vers son dépôt de Nébian à des fins de recyclage,
- Les DIB seront évacués vers un centre de tri agréé.

Ce procédé sera vérifié par le chef de chantier concerné et le conducteur de travaux.

L'entreprise a bien pris en compte les travaux à proximité de matériaux amianté (salle radio, R+1 de la capitainerie ; sol et colle de ragréage). Elle compte du personnel formé pour travailler en Sous-Section 4 (Attestation jointe au dossier).

